

L'encadrement de la publicité, un sujet cher aux parlementaires

Les députés et sénateurs français ont fait montre, ces dernières années, d'une tendance croissante à vouloir réglementer la publicité. Cette tendance se manifeste surtout dans deux thématiques spécifiques : la publicité alimentaire et la transition écologique. NPA Conseil revient sur les principales propositions examinées en la matière entre 2019 et 2020.

L'ESSENTIEL

- L'encadrement de la publicité alimentaire est un des rares sujets sur lequel les parlementaires de tous horizons politiques se rejoignent. De nombreux amendements en ce sens ont été déposés par des élus de toutes orientations, et certains ont été adoptés ;
- La co-régulation sur la publicité alimentaire a su évoluer et se réinventer avec des chartes successives, mais de nombreux élus se disent sceptiques quant à leur efficacité ;
- De nombreux parlementaires de coloration politique variable cherchent également à imposer des restrictions publicitaires fondées sur des impératifs de transition écologique et d'écoresponsabilité ;
- Certains élus proposent de diminuer l'impact publicitaire général sur la population et de limiter les incitations à la consommation ;
- Le Président de la République s'est engagé à transcrire dans le droit positif la plupart des propositions de la Convention Citoyenne pour le Climat, qui préconise d'importantes restrictions publicitaires.